

# Pascal Beaudet

édito



**Madame, Monsieur,**

Vous découvrez cette nouvelle publication qui paraîtra tous les mois en complément de l'information municipale traitée dans *Aubermensuel*. J'ai souhaité en effet m'entretenir régulièrement avec vous sur l'actualité de notre ville, sur son avenir. Afin de vous tenir informé de l'évolution des projets et des enjeux locaux, mais aussi afin d'aborder les questions citoyennes et politiques au cœur de la gestion de la commune. Pour ce premier numéro, je reviens sur une problématique de longue date pour Aubervilliers, une problématique venue bien tardivement sous les feux de l'actualité et des médias : le logement social. Précurseurs en matière de lutte contre l'habitat indigne et le saturnisme, cela fait des décennies qu'à Aubervilliers nous interpellons les pouvoirs publics sur la nécessité de mettre en place un véritable service public du logement. Les tragiques incidents survenus ces dernières semaines en révèlent l'urgence. Pour que d'autres familles ne connaissent pas le même drame, pour que toutes les familles puissent enfin vivre dans la dignité. ■

zoom

## ÉCOLES

### *Des moyens pour nos enfants*

Le principe de l'école laïque, gratuite et ouverte à tous demeure aujourd'hui le meilleur système pour permettre à tous les enfants d'apprendre, de découvrir, de se construire, à égalité de chances. Encore faut-il y mettre les moyens... Les récentes réformes gouvernementales, et en particulier, la Loi Fillon, mettent à mal ce modèle et tirent l'école vers le bas : instauration d'un « socle commun » au détriment d'un apprentissage complet et diversifié, multiples suppressions de postes, abandon de dispositifs innovants (TPE)... Ces mesures ne feront qu'aggraver les inégalités scolaires et les disparités territoriales. L'État devrait également fort s'inquiéter du sort des enfants qui ne peuvent être scolarisés dans les écoles par manque de locaux, comme c'est le cas à Aubervilliers.

L'explosion démographique qu'a connu la ville, et les méthodes controversées de recensement de la population amènent la commune à construire 50 classes maternelles d'ici 2007, alors que les dotations de l'État n'ont pas été réévaluées pour tenir compte de cette situation. Ainsi, la construction de l'école Anne-Sylvestre représente la moitié du budget des investissements de la ville pour cette année. C'est pour peser en ce sens que j'ai interpellé le ministre de la cohésion sociale, avec l'appui des milliers de pétitions signées par les habitants d'Aubervilliers demandant à l'État de soutenir ces énormes investissements. C'est fort du soutien de la population que je me rendrai au ministère le 22 septembre prochain, afin d'exposer l'urgence dans laquelle se trouve aujourd'hui notre ville. ■

Le chantier de l'école maternelle Anne-Sylvestre a démarré cet été



contact

## Pascal Beaudet

maire d'Aubervilliers,  
vice-président de Plaine Commune

Hôtel de ville  
2, rue de la Commune de Paris - 93308 Aubervilliers cedex  
Tél. : 01 48 39 52 00 • Courriel : pascal.beaudet@mairie-aubervilliers.fr

# L'urgence pour une politique nationale volontariste

La politique du logement social est en déshérence depuis des années en France. Le rapport 2005 de la Fondation Abbé-Pierre estime à plus de 3 millions le nombre de personnes hébergées dans des structures spécialisées ou dans des hôtels meublés, ou bien vivant dans des logements sans aucun confort de base ou en «surpeuplement accentué».

À ces 3 millions de mal logés, il faut ajouter plus de 5 millions de personnes très fragilisées sur le plan du logement : 625 000 vivant dans des copropriétés très dégradées nécessitant une intervention publique ; 715 000 autres précarisées parce qu'elles ne peuvent plus payer leur loyer depuis plus de 2 mois ; 3,5 millions dans des logements trop petits ; 823 000 hébergés dans la famille. Au total, plus de 8 millions de personnes vivent sans logement décent. Alors oui, à l'évidence, il faut construire des logements en France. Il en faut même des centaines de milliers pour offrir à tous des conditions de vie décentes.

## Un renouvellement urbain en trompe l'œil

Or, force est de constater que, depuis longtemps, l'État ne soutient plus la construction. Il a bien annoncé 500 000 logements dans les dix prochaines années. Mais même si cette promesse était tenue, cela ne représenterait que 25 000 logements sociaux supplémentaires par an !

L'un des outils mis en avant par le gouvernement est la politique de renouvellement urbain. Elle est indispensable à la rénovation de quartiers en difficulté. Mais elle a aussi des effets pervers. Cette politique prévoit notamment la démolition de 200 000 logements. Comment éviter que la reconstruction se fasse au détriment de la population ? A quelle demande répondront des programmes dont le financement est tel que le prix de sortie des loyers devient insupportable ?

Le programme gouvernemental comprend ainsi plusieurs types de logements dont la fourchette de loyers peut varier du simple au double. Et les logements aux loyers les plus élevés (les PLS) sont les plus nombreux dans le programme annoncé...

Visite de la sous-préfète déléguée à la ville dans le cadre du programme de renouvellement urbain.



## Ségrégation des territoires

L'autre enjeu fort du logement social, c'est sa répartition. Les programmes ne sortiront de terre qu'avec l'appui des collectivités locales. Or la loi SRU, qui prévoit notamment de répartir les logements sociaux entre les communes, n'est pas suivie d'effet.

Tout se passe comme si les logements pour les plus modestes devaient être concentrés dans certains endroits, les autres communes se dégageant de toute obligation de construire du logement social. Nombre d'entre elles accusent un retard important dans l'application de cette mesure (par exemple, Neuilly-sur-Seine compte 2,5 % de logement social, au lieu des 20 % prévus par la loi). Cette ségrégation des territoires participe à la constitution de véritables ghettos sociaux, concentration de toutes les difficultés et de toutes les pauvretés. Ainsi, en région parisienne, 5 % des villes se répartissent 50 % des logements sociaux.

Les moyens financiers mis en œuvre par le gouvernement ne montrent pas une volonté de donner des moyens supplémentaires pour l'entretien et la construction de logements HLM, alors que l'urgence imposerait une vraie politique du logement social et la mise en place d'un service public national et décentralisé du logement. ■

**400 000**

demandeurs  
de logements  
en région  
Île-de-France

**55 000**

en Seine-Saint-Denis

**15 000**

sur l'agglomération  
Plaine Commune

**4 000**

à Aubervilliers

**12 000**

logements sociaux  
à Aubervilliers  
(41% des habitations).

## La lutte contre l'habitat indigne : une priorité affichée depuis des années

Les incendies d'hôtels ou de squat qui ont fait près de 50 morts ces dernières semaines à Paris illustrent dramatiquement les impasses et les manques d'une non-volonté politique qui enferme des milliers de familles dans des situations sans issue. L'absence de logements sociaux à prix abordable oblige ces familles à se rabattre sur des logements précaires, insalubres, voire sur des squats. Sans garantie du lendemain pour leur enfants, sans sécurité et souvent à prix d'or.

### Le relogement des familles

L'éradication des logements insalubres est depuis longtemps un objectif majeur de la politique municipale. Une des multiples difficultés concerne le relogement des familles. En effet, le manque de logements est tel qu'il est parfois impossible de vider provisoirement un immeuble dangereux pour faire les travaux nécessaires, puisqu'il n'y

a pas de solution de relogement de transition. De plus, les préfectures – représentantes de l'État – se refusent à jouer leur rôle dans le relogement des familles et laissent les dossiers s'accumuler, à charge pour les communes de trouver des solutions alors même que leur fichier de demandeurs de logement explose, comme à Aubervilliers. Les communes sont donc contraintes de gérer ces situations dramatiques. Encore une fois, c'est aux plus pauvres de résoudre les problèmes de plus pauvres qu'eux.

### Évacuation du squat des Prés Clos

On a ainsi pu voir récemment le ministre de l'intérieur réclamer le recensement des immeubles insalubres – lequel existe déjà depuis des années – et demander l'évacuation médiatique des squats sans proposer de solution de relogement acceptable. À Aubervilliers, l'évacuation du squat

des Prés-Clos au printemps dernier a conduit des familles à camper depuis des semaines en réclamant un logement. Elles veulent vivre dignement et c'est normal. Comment reloger ces familles, venues pour la plupart d'autres communes, sans léser les demandeurs de logement qui attendent depuis déjà trop longtemps ? À ce jour, nos interventions ont permis la prise en compte par la préfecture d'une partie des familles qui se verront proposer un logement hors d'Aubervilliers. Mais cela reste encore insuffisant. Je continuerai donc à insister auprès des services de l'État pour que la situation de chaque famille soit étudiée.

Alors que l'État est le garant de la réduction des inégalités sociales et territoriales, dans ce domaine l'action du gouvernement est notoirement insuffisante. Les collectivités ne peuvent pas, seules, faire face cette situation inacceptable. ■

2 septembre, conférence de presse sur le logement à l'initiative de Mairie-George Buffet, secrétaire nationale du PCF.



## Le PLH communautaire

Le conseil communautaire de Plaine Commune a adopté en juin dernier un programme local de l'habitat (PLH).

Le PLH vise à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale en assurant entre les communes une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre du logement.

Ainsi, sur le territoire de l'agglomération pour la période 2005-2009, seraient construits 11 750 logements et 2 560 chambres en résidences ou foyers. Ces chiffres marquent un quadruplement du rythme de construction de ces 12 dernières années.

**Transports en commun**

# Le désengagement de l'État pèse lourd

Au printemps dernier, le prolongement de la ligne 12 du métro a connu une avancée significative. Une forte mobilisation politique et citoyenne a permis d'éviter un nouveau retard, voire l'abandon pur et simple du projet. Depuis, la RATP a lancé la procédure des acquisitions foncières, des études détaillées pour le permis de construire et la passation des marchés. À l'heure actuelle, le financement n'est pourtant pas bouclé. En cause: le surcoût inhérent à l'application de nouvelles réglementations techniques imposées par l'État. L'État, après moult discussions, et la Région acceptent d'en prendre une partie à leur charge. Deux millions d'euros font toujours défaut – soit à peine 1 % du coût total. Je ne permettrai pas que cela entrave la mise en œuvre finale du projet et j'en appelle aux partenaires publics pour que ce prolongement ne soit pas oublié si près du but. L'État notamment doit rattraper son retard en ce qui concerne la desserte de la banlieue nord. Les désengagements financiers successifs de ces dernières années ont remis en cause bon nombre de projets et compromettent la décentralisation du Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif) à la Région. C'est pourquoi je soutiens les revendications des élus du Stif et du Conseil régional qui demandent la compensation intégrale des transferts de charges et l'annulation du dispositif de «service garanti», sournoisement adopté en juin dernier sous la pression du gouvernement. ■

22 juin. Rassemblement des élus locaux à la futur station Proudhon-Gardimour pour exiger des transport accessibles à tous.



Emplacement du futur centre nautique au Landy



**Pas de JO mais des projets**

## Priorité au développement du territoire

L'annonce du choix de Londres par le CIO pour l'organisation des jeux Olympiques en 2012 a été ressentie à Aubervilliers comme une grande déception. Les JO à Paris auraient bien sûr accéléré le développement de notre ville. Cette déception ne doit pourtant pas nous faire renoncer à nos projets et à nos exigences pour ce territoire délaissé depuis déjà bien trop longtemps. Aubervilliers a besoin d'équipements sportifs, d'écoles, de transports en commun, d'emplois... C'est pourquoi je me battrais pour que nos projets aboutissent, pour que les pouvoirs publics assument leurs responsabilités face à une population défavorisée. Je prends acte de la promesse du gouvernement de maintenir la construction du centre nautique sur notre ville, et je veillerai à ce que ces engagements soient respectés. Parce que je crois au potentiel d'Aubervilliers et de son agglomération, mais aussi parce qu'il est trop facile pour les hauts responsables politiques d'ignorer les difficultés rencontrées au quotidien par nos populations. L'État est le garant de la péréquation nationale et doit donc s'impliquer dans les projets que nous menons et dans la défense de nos services publics. ■

**17 septembre**

**Travaux** Pose de la première pierre de l'école maternelle Anne-Sylvestre.

**22 septembre**

**Écoles** Réunion au ministère de la cohésion sociale et remise des pétitions.

**22 septembre**

**Aménagement** Réunion publique de concertation sur la requalification du square Stalingrad.

**24 septembre**

**Transports** Rassemblement gare Montparnasse pour dénoncer le désengagement de l'État dans les transports.

**27 septembre**

**Institutions** Conseil communautaire.

**28 septembre**

**Aménagement** Présentation du schéma de cohérence territorial (SCOT) aux élus des villes de Plaine Commune.

**29 septembre**

**Institutions** Conseil municipal.

**1<sup>er</sup> octobre**

**Jeunesse** Conseil local des jeunes.

**5 octobre**

**Développement économique** Réunion avec des entrepreneurs d'Aubervilliers sur les orientations économiques de la ville.

**rendez-vous**

**Le maire dans votre quartier**

Retrouvons-nous pour dialoguer ensemble autour de l'actualité de votre quartier.  
Tél. : 01 48 39 50 43 – [www.aubervilliers.fr](http://www.aubervilliers.fr)

**21 septembre**

Paul-Bert

**27 septembre**

Centre-ville – Victor-Hugo

**04 octobre**

Firmin Gémier – Sadi Carnot

**06 octobre**

Maladerie – Émile Dubois

**11 octobre**

Landy – Plaine – Marcureux

**13 octobre**

Robespierre – Cochenne – Péri

**18 octobre**

Villette – Quatre-Chemins

**20 octobre**

Vallès – La Frette

AUBERVILLIERS

LA LETTRE DU MAIRE • n° 1 • septembre 2005 • Directeur de la publication Pascal Brouillet • Création graphique 0900 • Crédit photographique Willy Vainqueur et Pascal Ducasa • Secrétaire de rédaction Marie-Cristine Frenaud • Maire d'Aubervilliers • rue de la Commune de Paris 93308 Aubervilliers cedex • Tél. : 01 48 39 52 00 • fax : 01 48 39 52 30 • [www.aubervilliers.fr](http://www.aubervilliers.fr) • Photogravure & impression POI sur papier recyclé